

ARESER

mercredi 12 décembre 2007

{ [HYPERLINK "http://areser.blogspot.com/2007/12/de-quelle-autonomie-parle-t-on.html"](http://areser.blogspot.com/2007/12/de-quelle-autonomie-parle-t-on.html) }

Merci aux auteurs de nous avoir autorisé à reproduire ce texte!

Pour une véritable autonomie de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par Jérôme Bourdieu, économiste, INRA et Didier Chatenay, physicien, CNRS

Plus d'autonomie pour les universités, tel serait le principe de la réforme Libertés et Responsabilités des Universités selon ses zéloteurs. Usant du procédé désormais banal qui consiste à prendre les mots les plus progressistes pour servir les politiques les plus réactionnaires – on se souvient de l'époque où l'enseignement privé et catholique défendait « l'école libre » – le mot d'autonomie est utilisé aujourd'hui à contre-emploi dans une acception extrêmement étroite : cette loi n'a d'autre fin en réalité que de contraindre les universités à se soumettre à la loi du marché en créant les conditions d'un désengagement progressif de l'Etat et en les forçant à adopter une logique entrepreneuriale dans leurs modes de gestion. Dans la pratique, cela signifie que, pour commencer, les universités devront lever des fonds auprès d'acteurs privés afin de pallier en partie les carences des pouvoirs publics. Le risque est bien alors de voir les universitaires, affamés depuis plusieurs années par une pénurie de moyens sciemment organisée, trouver un espoir de salut dans la course aux financements privés, avec pour conséquence à court terme de mettre en péril leur véritable autonomie scientifique, qui, elle, organise et structure la recherche et l'enseignement dans tous les domaines de la connaissance.

Une autre conséquence de cette autonomisation financière des universités réside dans la possibilité qui leur sera accordée, à terme plus ou moins court (même si elle n'est pas pour l'instant d'actualité selon le Ministère) d'augmenter largement les frais d'inscription au détriment de leur mission d'éducation, là encore en se situant de manière volontariste dans une perspective d'un vaste marché de l'éducation.

Dans cette optique, les universités se verront offrir de nouvelles possibilités de gestion de leurs patrimoines financier et immobilier ; elles devront se transformer ainsi en des acteurs presque ordinaires de la vie économique mais surtout financière. S'il s'agit là d'un des aspects les plus spectaculaires mis en place par cette loi, d'autres dispositifs relèvent de cette même

logique entrepreneuriale, à commencer par les nouveaux modes de gestion des personnels qui reposent sur la création d'un vaste marché de l'emploi, soumis aux lois de la concurrence, jouant notamment sur des salaires différenciés, l'attribution de primes, sans parler des modulations arbitraires du volume horaire des enseignements assurés par les personnels enseignants ou du recours massif aux emplois sur contrat à durée déterminée.

Dans le même temps, la formation, qui est une des fonctions essentielles des universités, est profondément remise en cause : il s'agit désormais de se soumettre aux contraintes immédiates du marché du travail de manière à former, en temps réel, les hommes et les femmes parfaitement ajustés, dès la sortie du monde universitaire, aux besoins des entreprises. Pas une seconde il n'est envisagé qu'une des conditions essentielles au développement des individus est de disposer d'instruments de compréhension du monde et de capacités d'adaptation à ses transformations.

Les partisans de la Réforme Sarkozyste donnent à cette modification profonde des objectifs assignés à l'enseignement supérieur les apparences d'une véritable modernisation : celui-ci serait ainsi enfin débarrassé des barrières protectrices qui le tiennent coûteusement à distance du monde réel et des forces du marché. En réalité, il ne s'agit que d'instaurer les conditions de la mise au pas de tous les acteurs de ce secteur d'activités. C'est là toute la supercherie d'une autonomie donnée à des établissements – placés sous la douce férule de leurs présidents qui, pour se faire la main dans leur nouveau costume de patron, ont déjà envoyé la troupe : elle a pour contrepartie immédiate la perte d'autonomie collective propre au monde de l'enseignement supérieur et de recherche. En fait de modernisation, on assiste à un formidable retour en arrière, à une remise en cause des investissements colossaux qui ont été nécessaires à l'existence d'un tel système. Ce tournant repose sur une incompréhension profonde de la spécificité des activités qui fondent ce champ social particulier (à moins qu'il ne soit fondé seulement sur la crainte qu'inspire aux tenants de l'ordre l'existence de lieux de connaissance et de savoir réellement libres et autonomes).

Une autre autonomie est possible

Pourtant, tout à l'opposé de cette entreprise de destruction programmée, la vraie modernité réside dans la poursuite de la construction d'un champ autonome regroupant l'ensemble des activités d'enseignement supérieur et de recherche. Il ne s'agit pas de mettre cet espace hors du monde social. Il s'agit simplement de reconnaître que ce champ doit posséder de manière stable dans le temps un mode d'organisation et un système de règles de fonctionnement interne définis collectivement et acceptés par les acteurs qui en font partie. C'est le processus d'autonomisation de ce champ qui a permis à l'activité scientifique de produire une forme de connaissance réellement scientifique, gouvernée par des arguments purement rationnels. Le fait que les acteurs du champ scientifique ne s'affrontent qu'au travers de joutes, parfois violentes, fondées uniquement sur un argumentaire rationnel, codifié strictement dans chaque discipline, est au cœur même du processus permettant à la science de décrire le monde de façon objective. C'est parce qu'elle s'est, au cours des siècles, affranchie des arguments religieux, politiques, économiques ou d'autorité, que l'activité scientifique produit une connaissance objective de ce qu'elle étudie. Il suffit d'évoquer Giordano Bruno, brûlé vif sur les ordres de l'Inquisition en 1600, les sombres heures du lyssenkisme dans l'ex-URSS aux alentours des années 1950, ou encore l'échec des *corporate universities* des grandes firmes américaines, pour réaliser qu'à chaque fois que l'autonomie du champ scientifique est menacée, chaque fois que l'on veut soumettre à des fins hétéronomes, politiques, économiques ou idéologiques, les fonctions sociales propres à la science, fonctions de

production, de certification et de transmission du savoir, c'est la possibilité même d'une création proprement scientifique qui est remise en cause.

Dans ces conditions, le monde de l'université et de la recherche est ouvert à la société, aux questions qu'elle lui pose explicitement ou non, et les réponses qu'il apporte en retour sont pertinentes, précisément parce qu'elles ont été reformulées de manière autonome et traitées selon les règles internes régissant le fonctionnement de la communauté des savants. Quelles réponses concernant le réchauffement climatique, par exemple, pourrait apporter à la société – tout à fait incapable au demeurant de le percevoir par elle-même et donc d'en formuler la question – une recherche financée par les industries pétrolières, constitutivement portées à le dénier ? Comment imaginer un seul instant une expertise scientifique valide si les « experts » sont de quelques manières que ce soit soumis à diverses contraintes d'ordre politique, idéologique ou économique ?

Cette permanence des règles et des structures garanties à ce champ est une condition *sine qua non* d'efficacité et de qualité dans la manière de formuler et de traiter ces messages sociétaux. Notons au passage que les acteurs privés ont toute leur place dans ce travail de construction de connaissance, pourvu qu'ils respectent les principes d'autonomie nécessaires à leur élaboration. Et, pour que ces principes soient respectés, mieux vaut que le monde social ait doté le monde de la production de connaissances d'une réelle et puissante autonomie.

La notion d'autonomie ainsi définie ne garantit pas seulement une intégration effective dans l'espace social des activités d'enseignement supérieur et de recherche. En définissant un espace rationnel organisé par des règles explicites et collectivement acceptées, l'autonomie de l'université et de la recherche produit aussi un mode de définition de soi dans lequel se reconnaissent tous ceux qui veulent participer aux activités de ces univers. En d'autres termes, pour faire partie du champ, il convient à la fois de mettre en suspens une partie de son identité sociale et d'adopter un système de valeurs et de références qui n'ont pas cours dans le reste de sa vie sociale. Chacun ne pourra importer dans le monde de l'Université et de la Recherche des préoccupations et des intérêts qui lui sont extérieurs qu'à la condition de les soumettre aux règles en vigueur dans le champ et ce travail d'importation, et d'exportation ensuite, aura un rôle important dans la relation entre le monde savant et le monde social.

Quelles résistances face à cette revendication d'autonomie ?

Si la revendication d'autonomie que formulent l'université et la recherche n'est pas très éloignée de celles de la santé, de la justice ou de l'information, il est important de comprendre quelles forces s'y opposent spécifiquement.

Evoquons en premier lieu le préjugé commun qui veut que les chercheurs soient coupés des réalités sociales. Depuis Thalès et sa servante Thrace, le savant a la réputation d'être animé seulement par des préoccupations théoriques et spéculatives qui le rendrait sourd aux événements du monde au point qu'il en perdrait parfois jusqu'au sens commun. On peut penser que, tout au contraire, c'est pour partie sur la base de son expérience sociale personnelle que se fonde le questionnement du chercheur, même s'il est, on l'a vu, retranscrit dans le langage propre à son champ. On aurait tort de penser qu'il faudrait imposer de l'extérieur à des chercheurs enfermés dans leur tour d'ivoire la conscience des urgences sociales pour qu'ils s'en inquiètent.

L'histoire récente prouve bien tout le contraire : il n'a pas fallu attendre les plans anti SIDA pour que les épidémiologues identifient cette maladie et les biologistes le virus responsable ; les glaciologues avaient à cœur les questions d'environnement avant même que l'on ne parle du réchauffement planétaire qu'ils ont largement contribué à révéler ; et l'on pourrait multiplier les découvertes produites par des savants qui, indépendamment de toutes « commandes », ont débouché sur des innovations industrielles (il est difficile de ne pas citer le prix Nobel récemment attribué à Albert Fert dont les travaux de physique fondamentale sur la « magnétorésistance géante » ont débouché sur une vraie révolution dans le monde de l'électronique, par exemple en permettant de produire des disques durs beaucoup plus denses). Il s'agit là d'exemples provenant des sciences dites dures mais que dire des contributions des historiens, des géographes, des sociologues, des linguistes, des ethnologues et de bien d'autres acteurs des sciences sociales et humaines dont les travaux ont constitutivement pour objet de permettre aux sociétés d'accéder à une meilleure compréhension d'elles-mêmes. Même s'il y a certainement une candeur assumée à dresser une telle liste, toutes ces activités démontrent que les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ne se situent pas dans un ailleurs social irréel et fantasmé mais qu'ils sont tout au contraire ancrés dans la vie sociale réelle. Cela démontre aussi qu'il est essentiel que le monde des savants reste accessible à des individus issus de tous les univers sociaux et capables d'apporter avec eux des points de vues et des préoccupations les plus divers possibles, ce qui, au passage, renforce le rôle universaliste que doit avoir l'Université.

Comment ne pas évoquer, en second lieu, l'une des manières les plus absurdes de mettre en cause le monde savant, de lui contester son autonomie, consistant à lui reprocher de vouloir se protéger et de ne pas oser se soumettre au marché et à la concurrence, formule magique destinée à disqualifier toute forme de projet de construction sociale qui renoncerait à en faire son unique graal. Dans le cas de la recherche, cette attaque est particulièrement grotesque tant il est vrai qu'il n'y a pas d'univers où la concurrence est plus intense et acharnée que celui de la recherche (sauf peut-être celui du sport de haut niveau). Cette concurrence n'a rien à envier à celles dont se targuent complaisamment les casseurs de prix et elle est sans aucun doute bien plus intense que celle que feignent de se livrer les hommes politiques qui en font l'éloge. Il s'agit d'une concurrence mondiale depuis bien longtemps (les grands congrès scientifiques internationaux datent de la fin du XIXe siècle mais les rivaux de Newton savaient déjà bien ce qu'est la concurrence, une concurrence aux limites même de la loyauté).

Un principe constitutif du fonctionnement des rapports entre savants est cette concurrence, où il faut trouver avant les autres, où toutes les failles possibles d'une argumentation sont explorées immédiatement par des collègues qui sont autant de redoutables concurrents. Cette concurrence se joue avec les armes propres au monde savant et à la lutte pour la vérité, avec des conséquences elles-mêmes propres à ce monde – si un autre chercheur démontre que vous vous êtes trompé, alors il faut chercher encore, trouver de nouvelles réponses et les soumettre à nouveau au jugement des pairs. Evidemment, il serait naïf de prétendre que cette concurrence n'a d'effet que dans le champ. Elle a nécessairement des effets sur la vie sociale générale de ses agents dont les succès et les échecs ont aussi des effets sur leur mode de vie économique et social : sur leur appartenance statutaire à l'université et aux institutions de recherche – il y a un droit d'entrée sous forme de productions reconnues et « validées » par ceux qui y occupent une position, mais il y a aussi une relation entre la carrière scientifique et la progression salariale et la réussite sociale de chacun. Il s'agit toutefois d'un tout autre projet que de dire que tout ce qui se passe dans le champ doit avoir une contrepartie immédiate dans l'ordre économique, ou même que tout ce qui s'y passe doit être guidé par ce qui se passe dans l'ordre économique. C'est exactement ce que propose le nouvel ordre libéral. C'est la

définition même d'un principe d'hétéronomie que proposent tout ceux qui, à commencer par la majorité des économistes, sont incapables de comprendre la logique propre à un univers autonome.

Mais la défiance à l'égard d'une véritable autonomie de l'Université et de la recherche a d'autres causes plus profondes. Elle tient autant à la production de cet univers qu'à son mode de production qui heurte profondément l'ordre politique surtout lorsqu'il est entre les mains d'un parti de l'ordre. Producteurs de connaissances nouvelles, formateurs des esprits qui mobiliseront et diffuseront ces connaissances à la fois historiquement situées et universelles, l'Université et la Recherche sont par nature du côté de la remise en cause de l'ordre établi, de la mise en doute des croyances et des certitudes passées. Cette production de savoirs n'est pas assignable à un secteur, à une industrie, à un marché donnés (qui peut savoir quand, comment et par qui seront utilisables les découvertes du moment ?). De la même manière, elles ne produisent pas de compétences directement exploitables : quel intérêt pour les employeurs de former des individus à des notions/concepts sans aucune utilité pratique pour les fonctions disponibles immédiatement au sein des entreprises ? Elle soumet de manière sans cesse renouvelée à la critique rationnelle les formes de l'ordre social tel qu'il est et donne à ceux qu'elle forme les moyens d'une telle critique.

Finalement, une dernière opposition au fonctionnement d'un monde universitaire autonome trouve son origine dans le fait que l'existence d'un tel champ au sein de la société constitue une démonstration de la viabilité d'une forme d'auto-organisation collective et démocratique qui parvient à s'affranchir ainsi des rapports de domination présents dans la société, des rapports de domination économique notamment. Ainsi, l'un des principes essentiels en vigueur au sein de ce champ réside dans l'application du jugement par les pairs, ce qui est tout le contraire de la vision de Présidents-*managers* autoritaristes et plus encore de la soumission au contrôle exercé par les financeurs. Mais, un fonctionnement démocratique c'est aussi la reconnaissance du primat accordé aux formes de décisions collectives dans les laboratoires de recherche et les équipes universitaires plutôt que des décisions fondées sur des rapports exclusivement hiérarchiques. Il ne s'agit pas d'une démocratie spontanéiste où toutes les décisions et les choix s'opéreraient à main levée de toute la communauté des personnels. Les recrutements ne se font pas de la même façon que les évaluations d'articles ou que les choix de projets de recherche ou de maquettes d'enseignement. L'histoire du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est, de ce point de vue, assez remarquable – pour certains, redoutable – dans la mesure où un assez haut niveau de maîtrise a été atteint tant dans la formulation de règles de fonctionnement que dans la formation d'une identité bien définie ; cela donne à ce champ des capacités d'autonomie très fortes par rapport à certaines visions utilitaristes ou dirigistes des activités sociales. Un des objectifs cachés est là : si le pouvoir en place ne souhaite pas accorder une autonomie réelle au monde savant, préoccupé seulement de connaissance et de savoirs gratuits, on se doute bien qu'il sera plus restrictif encore pour des activités plus directement engagées dans les logiques marchandes et les rapports de pouvoir. La mise sous tutelle du monde savant a valeur d'exemple.

Ces motivations d'ordre essentiellement idéologique constituent les obstacles les plus importants auxquels se heurte la constitution d'un champ autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche et cet obstacle est d'autant plus important que, bien évidemment, cette idéologie n'est jamais mise en avant par la puissance publique et que, comme dans bien d'autres domaines, on assiste à une entreprise de *ringardisation* systématique du discours qui porte un tel projet de constitution d'un champ autonome en assénant comme une vérité

historique que seule la vision libérale de l'enseignement supérieur et de la recherche est porteuse de progrès et d'avenir.

Quelles garanties pour l'autonomie de l'enseignement supérieur et la recherche ?

La force que leur donne le fait de n'être la propriété d'aucun univers social particulier et, en même temps, leur capacité d'agir dans tous les univers, cette force est aussi la faiblesse de l'enseignement supérieur et de la recherche : tant que la société, par l'intermédiaire de l'Etat, ne leur donne pas les moyens d'une existence propre et autonome, elles sont menacées de disparaître, d'être prises dans des intérêts partisans, des jeux de pouvoir dont l'issue dépend des ressources économiques ou militaires des différents protagonistes. Seule l'autonomie garantie par la puissance publique peut permettre de mettre à la libre disposition de l'ensemble de la société toute la production de ce champ.

Pour cela, la forme que prend le soutien de l'Etat à l'égard de l'université et de la recherche doit être aussi globale et inconditionnelle que possible : il ne s'agit pas, en effet, d'échapper à la logique de la commande privée pour subir celle de la commande publique, c'est-à-dire de produire un enseignement et une recherche programmés en fonction du calendrier et des préoccupations des politiques et des pouvoirs publics. Or, évidemment, c'est exactement ce que projette le gouvernement en multipliant les agences placées directement sous sa tutelle administrative ou politique, qu'il s'agisse de l'AERES (agence chargée d'une évaluation robotisée) ou de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) et de ses appels d'offres ciblés (qu'il s'agisse du cancer ou des accidents de la route). Valérie Pécresse, le 4 Juin 2007 dans *Le Parisien* le disait explicitement : « *Pendant longtemps, on a financé des structures de recherche plutôt que des projets. Les politiques ne s'autorisaient plus à définir des priorités, et certains organismes ont pris l'habitude de définir eux-mêmes leur stratégie. J'estime que ce pilotage doit être fait par le ministère, avec le concours de l'Agence nationale pour la recherche* ». On ne peut être plus clair : le CNRS doit disparaître parce qu'il est autonome. Cette logique est renforcée par le souhait affiché par le Gouvernement de multiplier les sources de financement public en associant aux financements d'Etat des financements régionaux (ce qui fait que, en SHS au moins, on voit fleurir les appels à projets régionaux qui réclament explicitement un ancrage local) et bientôt, pourquoi pas, communaux. Les demis-malin de l'autonomie se frottent les mains d'avance devant cette multitude de sources nouvelles de financements qui vont éclore, telles mille fleurs au printemps. Surtout s'ils disposent de structures « modernes », de fondations de droit privé, qui permettront de gérer « librement » les fonds, bref de déroger aux règles de la fonction publique en oubliant que, dans certains cas, les règles du privé sont plus contraignantes.

L'enthousiasme variera selon les secteurs : les médiévistes qui doivent faire des recherches coûteuses sur des archives précieuses et lointaines seront plus inquiets que les professeurs de marketing. Les scientifiques, habitués à des partenariats avec des entreprises privées pour financer à la marge leur matériel de laboratoire, détournant une bonne part de leur recherches vers des projets finalisés sans grand intérêt, se targueront de leur expérience passée pour dire que plus de « liberté » dans l'accès aux fonds privés leur donnera de nouvelles marges de manoeuvre pour mener leur recherche. Ils oublient que le gros des infrastructures et les salaires reposent sur des institutions publiques et, souvent, des EPST et que, si l'on sait quand commence le retrait de l'Etat, on voit moins bien où il finit. Quand plus de 50% des ressources viendront de contrats privés (de contrats de plus en plus courts au demeurant) comment feront-ils ? Choisiront-ils librement leurs sujets de recherche, quand leurs techniciens, leurs locaux, et, *horresco referens*, une part croissante de leurs salaires

dépendront des contrats ? Et il n'est même pas question ici de l'inégalité structurelle qui règnera entre les grands centres prestigieux (presque tous parisiens et tous construits sur fonds publics) et les petits laboratoires des universités des villes moyennes de province qui auront, certes, toute latitude pour aller chercher des fonds « dans le tissu local ». Belle autonomie en effet que celle dont rêvent les demi-malins qui prônent la diversification des sources de financement et qui conduit à la multiplication des sources de dépendances.

La seule voie crédible pour une réelle autonomie de la recherche est un engagement financier pluriannuel et inconditionnel de l'Etat, expression d'un choix social, auprès d'institutions d'enseignement et de recherche, fortes de structures d'organisation interne pérennes et entièrement définies dans le but de la création de savoir et de connaissance. Cette vision où l'autonomie de l'enseignement supérieur et de la recherche est garantie par l'Etat est totalement incompatible avec la logique libérale aujourd'hui dominante qui veut que soit confié au marché le soin de régler les choix sociaux, choix scientifiques et éducatifs compris.

L'autonomie, un concept moderne et essentiel pour d'autres champs

Une grande partie de ce qui a été dit du champ savant peut être transposée à d'autres univers sociaux. Seule une analyse précise permettrait de saisir de manière juste comment se joue l'autonomie dans les différents champs sociaux. Sans pouvoir entrer dans une telle analyse ici, il est important d'explicitier que le plaidoyer pour l'autonomie n'est pas un plaidoyer *pro domo* que l'université et la recherche se réserveraient à elles-mêmes.

Bien au contraire, la construction d'espaces sociaux autonomes, fondée sur la volonté collective, dépasse largement le cas de l'université et de la recherche et, comme processus général, constitue un moteur essentiel du développement des sociétés.

Le cas de la justice est le plus évident et l'indépendance de la justice ne peut être constituée que par l'action permanente et indéfectible de la puissance publique qui donne aux juges les moyens d'exercer leur magistère indépendamment de toutes les pressions financières, politiques, religieuses ou autres. Y compris les pressions que pourrait être tenté d'exercer l'Etat lui-même, en tant qu'il s'incarne dans un pouvoir politique, doté, à ce titre, d'intérêts spécifiques. L'Etat est la seule institution capable de se lier les mains et de produire des institutions (d'Etat) qui auront potentiellement pour cible les plus hautes sphères du pouvoir d'Etat (c'est une manière de présenter l'idée de séparation des pouvoirs). Cette conception est tout à l'opposée des comités éthiques bidons ou des médiateurs complaisants que mettent en place, quand les dérives sont trop flagrantes, les grandes entreprises, les grandes entreprises des medias en particulier.

Mais ce qui vaut dans le cas de la Justice au point que cela semble presque aller de soi (on imagine mal un tribunal subventionné par un entrepreneur de travaux publics spécialisé dans la construction de prisons et des juges ayant des primes en fonction du nombre de condamnation journalière) doit être en vigueur dans bien d'autres domaines alors que, l'emprise néolibérale fait reculer ce principe partout et, qui plus est, de manière irréversible dans le cadre européen actuel : dans le domaine de la santé, de la culture, dans les médias etc.

Ce processus est d'autant plus puissant qu'il s'alimente des acquis constitués par des décennies d'accumulation sur fonds publics et liés précisément au travail préalable de constitution de ces espaces autonomes. Quoi de plus tentant en effet pour le secteur privé que de s'approprier au moindre coût (et en s'entendant dire merci) tout ce qui a été capitalisé dans

le champ de la santé et des hôpitaux publics, dans le champ de la culture, de l'enseignement et de la recherche, du sport même (l'Etat construit les stades et entraîne les jeunes athlètes ; les marques et les publicitaires encaissent les bénéfices sur les champions) ? La logique du profit consomme en gains économiques instantanés le produit d'une accumulation sociale et collective qui dure parfois depuis plusieurs siècles. Et cela n'est rendu possible que grâce à la complicité active de ceux qui abusent de la position que leur donnent l'accès au pouvoir d'Etat.

La revendication d'autonomie est partagée par de nombreux champs de la société. C'est une revendication légitime, à la fois par ce qui la fonde et par les obligations qu'elle génère. En effet, il ne s'agit pas de dire, évidemment, que l'engagement collectif et les ressources qui sont mobilisées pour assurer le fonctionnement de ces univers autonomes puissent l'être sans retour ni contrepartie. La pérennité de chaque champ dépend nécessairement de sa capacité à montrer à la société la nécessité de son action, à convaincre de la qualité de ses réalisations, dans le domaine de la santé publique, de l'information, de la justice, de l'enseignement et de la recherche etc. Cela suppose que chaque citoyen dispose des moyens pour se sentir partie prenante de chacun de ses univers sociaux et qu'il en perçoive l'intérêt même s'il n'en est pas acteur mais seulement l'usager. Chacun doit pouvoir être juge de la qualité du système de santé, de la justice, de l'information, de la recherche, de l'éducation... Le rôle de l'enseignement général, du primaire au supérieur, est essentiel à cette fin et suffit à rendre absolument légitimes les ambitions les plus grandes en matière de démocratisation scolaire et d'ouverture des universités.

Conclusion

Cette vision de l'autonomie de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue la seule vision d'avenir contenant toutes les possibilités d'évolution nécessaires au maintien d'un haut niveau d'exigence dans les diverses activités que ce champ regroupe, et pouvant servir de fondement pour un nouveau contrat social entre ses membres et l'ensemble de la société. Le programme de réformes que propose le gouvernement actuel est l'exact contrepied d'une telle ambition. En voulant, de bonne foi sans doute, mettre la science au service de la société et du marché, l'enseignement au service de l'emploi et des entreprises, ce gouvernement suit une politique qui semble frappée au coin du bon sens et dans laquelle se reconnaît une bonne partie de la gauche libérale. Cette politique est en réalité fondée sur une analyse profondément erronée de la situation et, qui plus est, parfaitement contreproductive, y compris relativement aux objectifs qu'elle prétend défendre. La volonté d'assujettissement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France qui est à la base de cette politique de pilotage par la commande publique ou privée et qui imprime son sceau sur les modes de fonctionnement comme sur la définition des objectifs est, à terme, parfaitement suicidaire : incompatible avec une logique d'invention et de créativité, elle pousse le système, aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche, vers un travail de réplication servile. Aujourd'hui plus que jamais, l'autonomie de ce champ reste à construire ; il y a malheureusement fort à parier que cette construction sera l'objet d'un long combat.